



STIMULUS

BIOSTIMULATION ET
CONTRÔLE DES ODEURS

STIMULUS INHIBE L'ACTIVITÉ DE L'ENZYME URÉASE QUI TRANSFORME L'AZOTE ET L'URÉE EN AMMONIAC

L'EMPLOI DE STIMULUS PEUT CONTRIBUER À:

- Empêcher la formation des odeurs.
- Contrôler les odeurs avant et pendant le traitement.
- Atténuer les odeurs pendant et après le traitement.
- Protéger l'environnement: fabriqué à partir d'extraits de plantes naturels; sans substances chimiques, colorants ou parfums.

MODE D'ACTION

Les principaux composants de STIMULUS inhibent l'activité de l'enzyme uréase qui favorise la transformation de l'azote et de l'urée en ammoniac. Leur mode d'action n'est pas clairement déterminé, mais leur aptitude à neutraliser l'enzyme est bien connue.

Dans les biosolides des eaux usées, l'absence d'odeurs dégagées par les boues est généralement attribuée à l'activité contre les bactéries anaérobies. Les surfactants affaibliraient leur paroi cellulaire et perturberaient suffisamment leur environnement pour entraîner la réduction ou l'élimination des populations. Il s'agit de puissants surfactants de type aglycone liés à une ou plusieurs chaînes de sucre pour former des glycosides. Les glycosides fournissent l'apport en sucre requis aux fins du compostage et constituent une source de nourriture pour les bactéries anaérobies.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES INDUSTRIELLES

En raison de leur nature concentrée, les déchets de la transformation alimentaire, de la fonte des graisses animales et d'autres activités industrielles peuvent entraîner une raréfaction d'oxygène dans certains composants des systèmes de traitement des eaux usées (clarificateurs, bassins, processus biologiques, etc.), et générer des acides organiques, des sulfures ainsi que des odeurs. L'emploi de STIMULUS peut être indiqué dans de tels cas. Il faut parfois augmenter les dosages pour optimiser le processus et réduire les odeurs de façon satisfaisante (par exemple, en versant des doses d'entretien de 10 ppm de STIMULUS non dilué dans les bassins aérobie d'effluents industriels).

FICHE TECHNIQUE

Description	Liquide brun à circulation libre.
Conditionnement	Seaux en plastique de 20,37 kg et 208,82 kg
Stabilité	Stable
pH	6,0 - 7,0 (en dilution aqueuse)
Poids volumétrique	1,10 - 1,20
Éléments nutritifs	Agents et stimulants biologiques
Entreposage et manutention	CRAINT LE GEL! Ranger dans un endroit frais et sec. Ne pas inhaler les gouttelettes de brouillard. Éviter le contact cutané prolongé. Voir la fiche signalétique.

STIMULUS

BIOSTIMULATION
ET CONTRÔLE
DES ODEURS

MODE D'EMPLOI

Compost – STIMULUS contrôle efficacement les odeurs dégagées par la décomposition des ordures ménagères, de l'herbe, des déchets paysagers et autres déchets similaires mis en décharge.

Il est conseillé d'ajouter STIMULUS aux déchets le plus tôt possible après leur déversement pour prévenir les odeurs. Si les déchets ne doivent pas être broyés ou traités autrement, ajouter le STIMULUS aux andains dès qu'ils sont étalés. Si les déchets doivent être broyés ou traités autrement, appliquer le STIMULUS après le broyage ou le traitement pour éliminer les odeurs dégagées. Diluer au taux de 1 gallon dans 200 gallons d'eau. Appliquer entre 1,0 et 1,25 gallon de solution diluée (1:200) par verge cube de déchets paysagers.

Selon la méthode de compostage employée, il est recommandé d'appliquer une nouvelle dose de STIMULUS après le premier retournage pour empêcher l'accumulation de bactéries anaérobies au centre des monticules. Il n'est habituellement pas nécessaire de procéder à d'autres applications.

Les déchets paysagers mis en andains sans broyage préalable doivent recevoir une application de STIMULUS au moment de leur réception ainsi qu'au premier retournage.

- **Conditions humides (tôt au printemps ou tard en automne)** – L'application de STIMULUS dilué à raison de 1,0 à 1,5 gallon par verge cube de compost n'augmente pas la teneur en humidité de plus de 1,0%. STIMULUS prévient le développement d'odeurs dans les monticules de compost, quand les conditions sont moins favorables. Le taux de dilution recommandé est de 1:250 gallons dans de tels cas.
- **Conditions sèches** – Par temps sec, il faut augmenter l'apport en humidité et en eau pour maintenir le taux d'humidité optimal dans les monticules de compost. Ces conditions défavorables assorties de températures élevées font baisser la teneur en humidité. Il est alors possible de réactiver le compost en introduisant du STIMULUS dans l'eau

de traitement. Étant un surfactant naturel, STIMULUS favorise une pénétration plus profonde de l'eau et de l'oxygène dans les monticules, ainsi que leur stabilisation à un état plus normal.

- **Feuilles** – Au cours de l'entreposage hivernal et du compostage des feuilles, les champignons et les moisissures qui se développent à la surface des feuilles peuvent dégager des odeurs fortes de moisi, qui incommode certaines personnes. STIMULUS neutralise ces odeurs.

Pulvérisation – Pulvériser une solution de 2,0 à 5,0% autour des bassins de rétention, des sites de compostage, des postes d'entretien des camions, des zones de traitement des déchets, etc.

Eaux usées – Pulvériser dans les bassins ouverts qui produisent des brumes une solution de 5,0 à 10,0% pour éliminer les odeurs. Incorporer au flux des déchets pour réduire l'accumulation de boue.

Application par contact – STIMULUS est extrêmement efficace pour désodoriser les lieux contaminés par l'urine, les matières fécales, les ordures et autres substances organiques. Diluer STIMULUS (1:200) et le pulvériser librement en surface. Aucun équipement de protection particulier n'est requis, sauf des gants et un masque en tissu.

STIMULUS peut être employé sur les surfaces en béton (planchers, rampes de chargement, quais, pieux, murs, etc.), les carrelages et les surfaces métalliques (bennes, caisses, conteneurs ou autres surfaces similaires). On peut également l'utiliser pour désodoriser les moquettes et les revêtements en tissus; si les odeurs sont emprisonnées dans le sous-tapis, il peut être nécessaire de répéter l'opération quelques fois. STIMULUS est aussi efficace pour désodoriser les surfaces en bois, en autant que le contact de l'eau ne les endommage pas. Dilué au taux de 1:200, STIMULUS ne devrait pas tacher ni décolorer le bois.

Pour des précisions concernant l'emploi du produit, communiquer avec un représentant technique BIONETIX.